



NOTE D'INFORMATION

Conférence mondiale sur les peuples autochtones

Douzième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

Débat du mardi 28 mai 2013, à partir de 10 heures

Les 22 et 23 septembre 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies convoquera une réunion plénière de haut niveau, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones, au Siège de l'ONU à New York.

La Conférence mondiale aura pour principal objet de permettre un échange de vues et de pratiques de référence sur la réalisation des droits des peuples autochtones, ainsi que d'atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Première manifestation de ce genre, la Conférence mondiale offre une occasion unique d'attirer l'attention sur les peuples autochtones, les difficultés séculaires et actuelles auxquelles ils doivent faire face, de même que leur rôle dans les changements en profondeur.

La Conférence mondiale, qui devrait aboutir à un document de synthèse concis et pragmatique, consistera en deux journées de sessions plénières et de réunions-débats et tables rondes informelles avec des représentants des gouvernements et des peuples autochtones. En tout, 200 participants autochtones issus de sept régions seront invités.

En vue de préparer cette Conférence mondiale, les organisations autochtones de chacune des sept régions – Asie, Afrique, Amérique du Nord, Amérique centrale et Amérique du Sud et Caraïbes, Europe orientale, Fédération de Russie, Asie centrale et Transcaucasie, Arctique et Pacifique – organisent des réunions afin de préciser leur position.

Par ailleurs, des groupes mondiaux comme l'Indigenous Youth Caucus (Assemblée des jeunes autochtones) et l'Indigenous Women's Caucus (Assemblée des femmes autochtones) formulent leurs priorités et leurs recommandations pour la Conférence mondiale.

Les conclusions de ces discussions seront présentées à une conférence préparatoire mondiale qui sera accueillie par le parlement sami à Alta (Norvège), du 10 au 12 juin 2013, conférence au cours de laquelle les représentants des peuples autochtones à travers le monde définiront leur position commune en vue de la Conférence mondiale.





Parallèlement, les trois mécanismes des Nations Unies dotés d'un mandat relatif aux droits des peuples autochtones – l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, et le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones – se sont rencontrés au Guatemala les 20 et 21 décembre 2012 pour coordonner et préparer la Conférence mondiale.

Le débat qui aura lieu lors de la douzième session de l'Instance permanente à New York en mai a pour but de trouver un terrain d'entente sur les thèmes possibles ainsi que sur la teneur du document final, qui s'inspirera des conférences préparatoires des peuples autochtones, des États Membres, du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

Les préparatifs pour la Conférence mondiale coïncident avec les discussions en cours sur l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015, qui succédera aux objectifs actuels du Millénaire pour le développement. Bien qu'aucune référence spécifique aux peuples autochtones ne figure dans les objectifs du Millénaire, l'Instance permanente, lors de ses quatrième et cinquième sessions annuelles, a mis en relief l'importance des concepts et des pratiques de développement autochtones, tels que le bien-vivre, “sumak kawsay” ou “sumaq qamaña” dans les langues quecha et aymara des Andes.

Pour évoquer les perspectives de développement des peuples autochtones, en tenant compte des questions d'égalité et de durabilité, l'Instance permanente organisera **des débats sur le programme de développement de l'après-2015 le mercredi 29 mai, de 10 à 13 heures.**

Les journalistes sans accréditation auprès de l'ONU peuvent consulter le site Web du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias: <http://www.un.org/en/media/accreditation> ou bien appeler le numéro suivant: +1 212-963-6934 ou 212-963-6937.

Pour les demandes d'information des médias, notamment les entrevues avec des hauts fonctionnaires de l'ONU ou des représentants autochtones, veuillez contacter M^{me} Martina Volpe Donlon, au numéro suivant: +1 212-963-6816 ou par courrier électronique: donlon@un.org – Département de l'information de l'ONU.

Pour contacter le secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, veuillez appeler M^{me} Nilla Bernardi au numéro suivant: +1 212-963-8379 ou bien adresser un courrier électronique à: bernardi@un.org – Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

Pour de plus amples renseignements sur la douzième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, veuillez consulter le site Web suivant: <http://social.un.org/index/IndigenousPeoples.aspx>.

Publié par le Département de l'information de l'ONU, mai 2013

